

Le Centre des monuments nationaux renforce son partenariat avec Cultures du Cœur, en faveur de l'accès à la culture pour tous sur l'ensemble de la France

Monsieur Philippe Bélaïval, Président du Centre des monuments nationaux, et M. Pierre Santini, Président de Cultures du Cœur, ont signé le 23 novembre, à l'Hôtel de Sully, une nouvelle convention de partenariat en faveur de l'accès à la culture des publics éloignés.

Une première convention avait été signée en 2011 ; eu égard à son bilan globalement positif, les partenaires sont convenus de la reconduire, tout en l'approfondissant.

C'est ainsi que la nouvelle convention met l'accent sur :

Le renforcement et la valorisation des liens au niveau local

Dans cette nouvelle phase du partenariat, les monuments peuvent conventionner directement avec des structures territoriales de Cultures du Cœur, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité de ces collaborations de proximité et de placer la culture au cœur des enjeux locaux de réinsertion.

L'augmentation du nombre d'entrées gratuites mises à disposition

En fonction des partenariats locaux qui seront conclus par les monuments en régions, le nombre d'entrées gratuites qui pourront être proposées via Cultures du Cœur peut s'élever jusqu'à 46 000.

La mise à disposition de ces entrées, couplée avec un accueil et un accompagnement adaptés, est une mesure incitative. Elle permet donc la mise en œuvre effective de la politique de gratuité du Centre des monuments nationaux grâce à une collaboration étroite entre les acteurs culturels et les relais sociaux, qui ont un rôle d'interface incontournable pour atteindre les publics dits du champ social.

La formation des relais sociaux et des agents

Le CMN et Cultures du Cœur renforcent leurs efforts communs pour former les travailleurs sociaux à la visite de lieux patrimoniaux, mais aussi former les personnels d'accueil et de médiation des monuments aux spécificités des publics du champ social.

90 travailleurs sociaux ont ainsi bénéficié de formations à la visite dans des monuments du CMN en 2012, et 20 agents du CMN ont été formés aux problématiques du champ social. En 2013, ces actions de formation pour les deux volets de l'action culturelle et sociale vont se poursuivre et se développer.

La signature de cette convention enrichie constitue une nouvelle étape de l'engagement du CMN en faveur de l'accès de tous à la culture, conformément aux orientations fixées par Mme Aurélie Filippetti, Ministre de la culture et de la communication.

Contact presse :

Emmanuel Egretier : emmanuel.egretier@monuments-nationaux.fr - 01 44 61 22 31

Retrouvez également toutes nos actualités sur www.presse.monuments-nationaux.fr

CULTURES DU CŒUR

Cultures du Cœur est une association nationale de loi 1901, d'intérêt général, présidée par Pierre SANTINI. Cultures du Cœur s'inscrit dans le cadre du programme de lutte contre les exclusions et se fait l'écho de la loi du 29 juillet 1998 qui stipule dans son article 140 que « *L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté.* »

Cultures du Cœur a pour objet de lutter contre l'exclusion et d'agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies en facilitant leur accès aux pratiques culturelles et sportives. L'accès à la culture devenant un outil d'insertion dans une démarche globale auprès de ces publics.

Cultures du Cœur va fêter en janvier 2013 ses 15 ans d'existence et ses 2 millions de sorties.

Cultures du Cœur déploie son action dans toute la France, via un réseau d'une cinquantaine de structures territoriales jouant ainsi un rôle d'interface en développant des partenariats avec 13 000 structures sociales utilisant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs comme vecteur d'insertion, et 14 000 structures culturelles et sportives.

Le CMN en bref

Alignements de Carnac, site archéologique de Glanum, abbaye du Mont-Saint-Michel, château d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de triomphe, ou encore villa Savoye, constituent quelques-uns des 96 monuments nationaux, propriétés de l'Etat confiés au Centre des monuments nationaux.

Premier opérateur public français touristique et culturel avec plus de 9 millions de visiteurs par an, le CMN conserve et ouvre à la visite grottes préhistoriques, sites archéologiques, abbayes, châteaux ou encore villas contemporaines qui illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

Son budget annuel est de 130 millions d'euros. Son fonctionnement est alimenté à 75 % par ses ressources propres (billetterie, locations d'espaces, recettes issues des boutiques et des Editions du patrimoine, mécénat) et grâce à un système de péréquation, les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau.

Monuments placés sous la responsabilité du Centre des monuments nationaux ouverts à la visite

Aquitaine

Grotte des Combarelles
Abri de Laugerie-Haute
Abri de Cap-Blanc
Grotte de Font-de-Gaume
Site archéologique de Montcaret
Gisement de La Ferrassie
Gisement de La Micoque
Abri du Poisson
Grotte de Teyjat
Gisement du Moustier
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Abbaye de La Sauve-Majeure
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Cadillac
Château de Puyguilhem

Auvergne

Château de Chareil-Cintrat
Cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay
Château d'Aulteribe
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne

Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Maison d'Ernest Renan à Tréguier
Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer

Centre

Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Bouges
Maison de George Sand à Nohant
Château d'Azay-le-Rideau
Cloître de la Psalette à Tours
Château de Fougères-sur-Bièvre
Château de Talcy

Champagne-Ardenne

Château de La Motte-Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Franche-Comté

Cathédrale de Besançon
et son horloge astronomique

Paris

Arc de triomphe
Chapelle expiatoire
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de Béthune-Sully
Musée des Plans-Reliefs
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de la cathédrale Notre-Dame

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Maison des Jardies à Sèvres
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Château de Vincennes

Languedoc-Roussillon

Château et remparts de la cité de Carcassonne
Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon
Site archéologique et musée d'Ensérune
Forteresse de Salses

Midi-Pyrénées

Site archéologique de Montmaurin
Château d'Assier
Château de Castelnau-Bretenoux
Château de Montal
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château de Gramont

Nord-Pas-de-Calais

Colonne de la Grande Armée à Wimille
Villa Cavrois

Basse-Normandie

Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Haute-Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin

Pays-de-la-Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Picardie

Château de Coucy
Château de Pierrefonds
Tours de la cathédrale d'Amiens

Poitou-Charentes

Tour de la Lanterne, tour Saint-Nicolas et tour de la Chaîne à La Rochelle
Château d'Oiron
Abbaye de Charroux
Site gallo-romain de Sanxay

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Place forte de Mont-Dauphin
Trophée d'Auguste à La Turbie
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Abbaye de Montmajour
Monastère de Saorge
Cloître de la cathédrale de Fréjus
Abbaye du Thoronet

Rhône-Alpes

Château de Voltaire à Ferney
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse